

PERSONNALISATION ET INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Lors de la première prise de contact (physique, téléphonique), l'assistante identifie la demande, un premier niveau de besoin et est en capacité de proposer aussitôt un **entretien individuel plus approfondi avec un conseiller-formateur**, pour ajuster notre réponse à la demande.

LE 1^{er} RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL ET L'ÉVALUATION DES BESOINS



LE DIAGNOSTIC PAR UN SPECIALISTE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNE ET PETITE ENTREPRISE

L'entretien est réalisé par un conseiller-formateur spécialisé dans l'accompagnement des jeunes et petites entreprises lors d'un entretien individuel, le diagnostic permet d'appréhender :

- La nature de la demande : projet de développement, projet d'embauche, renforcement des compétences entrepreneuriales
- Son urgence : entreprises en difficulté, insuffisance du revenu, opportunités d'affaires
- La motivation de l'entrepreneur à suivre un accompagnement et ses éventuelles préférences pour certaines modalités d'apprentissage (individuel, collectif, en ligne, en réseau...)
- Les contraintes de la personne : disponibilité, mobilité, budget, handicap
- Pour les prestations collectives, l'acceptation du principe d'échanges entre stagiaires et le travail en groupe
- Sa maîtrise de certaines compétences clés (lire, écrire et compter)
- Un comportement social adéquat



L'entretien individuel détermine le **positionnement** du stagiaire sur tout ou partie du parcours proposé par BGE Atlantique Vendée (voir 5-1 parcours d'accompagnement BGE Atlantique Vendée). Ce parcours pourra être revu et corrigé lors des points d'étapes réalisés tout au long de l'accompagnement individuel ou de la formation.

LES SPECIFICITES PRISES EN COMPTE

- **Réactivité** : Nous nous adaptons, aux contraintes temporelles de la personne. Un porteur de projet a souvent besoin d'avoir rapidement les premières réponses à ses questions, pour ensuite se projeter dans l'accompagnement. Nous nous engageons à recevoir la personne dans les 10 jours.
- **Freins périphériques au projet** : Le conseiller référent est en charge de relever et d'appréhender les difficultés particulières liées à l'entrepreneur et susceptibles de perturber le parcours d'accompagnement : santé, logement, mobilité, comportement, contraintes familiales et/ou personnelles, difficultés financières, addiction, handicap...



Le cas échéant, et avec son accord, il met la personne en contact avec les services ou personnes ressources adéquats afin de lever les freins et ou difficultés et favoriser l'autonomisation de la personne dans la gestion de son projet personnel ou professionnel.



Le conseiller référent bénéficie d'une connaissance de ces environnements et/ou des dispositifs existants (services spécialisés, associations, formations...).

LA PROPOSITION

À l'issue du diagnostic réalisé, le conseiller-formateur formule une proposition, en tenant compte de l'ensemble des éléments en sa possession. La proposition fait l'objet d'un échange avec la personne, pour s'assurer qu'elle convient, et l'ajuster au plus près des besoins et des possibilités. Un devis est émis à l'issue de l'entretien individuel, pour formaliser la proposition et permettre la recherche d'éventuelles prises en charge (et si nécessaire avec le soutien des assistants de BGE Atlantique Vendée)



Une personne dont la candidature n'est pas retenue se verra proposer soit un **autre parcours d'accompagnement** dans le cadre des dispositifs mis en œuvre par un autre acteur de la création d'entreprise soit une **réorientation** vers un autre partenaire et/ou le prescripteur

LES OUTILS DE POSITIONNEMENT LORS DU RENDEZ-VOUS

- ✓ Le Business Model CANVAS (outil d'analyse globale du projet)
- ✓ La grille d'aide au recrutement (pré-requis pour chacune de nos formations courtes ou longues)
- ✓ La fiche de diagnostic (points forts, points à améliorer, points de vigilance, plan d'actions)



L'ACCOMPAGNEMENT DES STAGIAIRES EN FORMATION

Nous prenons en compte trois dimensions dans l'accompagnement des stagiaires en formation :

L'accompagnement de la personne dans son parcours professionnel

L'accompagnement du projet professionnel de développement de l'entreprise

L'accompagnement du stagiaire

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS SON PARCOURS PROFESSIONNEL

Nous plaçons l'accompagnement de la personne au centre de notre pratique professionnelle. Nous attachons une importance fondamentale au travail sur les aspirations et motivations des entrepreneurs, car c'est au cœur de celles-ci que se situent tous les freins et les leviers de la réussite entrepreneuriale. Avec pour finalité, leur insertion dans notre société, l'épanouissement de la personne et plus généralement un développement économique durable.

En intégrant une formation, le stagiaire sera en contact avec une équipe composée :

- D'un **conseiller-formateur** référent, procédant au recrutement, animant lui-même une partie des modules, chargé du ou des rendez-vous individuels post-formation et assurant la cohérence globale du parcours de la personne
- De plusieurs conseillers-formateurs intervenant dans la formation et dans leur domaine d'expertise (gestion, marketing et web marketing, gestion, GRH et management, statut social...)
- D'un **assistant administratif** de la formation

Le conseiller-formateur référent et l'assistant administratif auront à eux deux une vision globale de tous les enjeux professionnels et personnels que recouvrent la formation pour le stagiaire. Leur vigilance permettra d'anticiper d'éventuelles difficultés tout au long de la formation.

L'ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE et/ou des COMPETENCES ENTREPRENEURIALES

Pour mener à bien l'accompagnement de la personne, nous mettons en œuvre avant tout des moyens humains. Du recrutement au dernier jours de rendez-vous individuel suivant la formation, le stagiaire est en contact **avec le conseiller formateur référent** et une équipe restreinte de conseillers-formateurs, dans une relation de proximité authentique, bienveillante et stimulante. Les conseillers-formateurs restent centrés sur la personne, et accompagnent le stagiaire dans le remodelage de son projet tout au long de son parcours. Des prises de conscience peuvent avoir lieu à tout moment, autant sur la cible clientèle, les moyens nécessaires, les enjeux financiers, juridiques sociales ou managériales... C'est alors au conseiller-formateur de repérer les moments critiques pour le stagiaire, qui nécessitent d'être accompagnés de manière plus rapprochée.

Les conseillers-formateurs disposent de trois leviers :

Les temps d'échanges **quotidiens** avant, pendant ou après la formation. Ils sont l'occasion d'évaluer l'avancée du projet de développement d'entreprise ou des compétences entrepreneuriales, à partir des outils proposés (notamment Business Model), d'identifier des points de blocage et d'aider le stagiaire à trouver des solutions, de reprendre une des notions transmises pour faciliter son assimilation, par la mise en application directe sur le projet du stagiaire

L'analyse du bilan individuel en fin de formation permettant de vérifier l'état d'avancement du projet de développement de l'entreprise et les compétences acquises.

Les rendez-vous individuels post formation avec le conseiller-formateur référent mobilisables dès la fin de la formation et dans les 3 mois qui suivent.

L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE PAR L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Dès son inscription dans la session de formation, le stagiaire est en relation avec un référent administratif et avec qui il pourra aborder toutes les questions sur :

- La prise en charge des frais pédagogiques : documents administratifs à produire etc.
- Les Questions logistiques : accessibilité du lieu de formation, lieux de restauration possibles...
- Les moyens qui peuvent être mis à disposition : bureau avec accès internet, photocopiers, cafetières, micro-ondes...

LES SUPPORTS STANDARDS MIS À LA DISPOSITION DES STAGIAIRES

Tout au long des parcours, individuel et collectif, nous mettons à la disposition des stagiaires des moyens humains ou logistiques et des supports adaptés à leurs besoins.

TYPE DE SUPPORTS	PROCÉDURE D'ÉVALUATION CONTINUE DES ACQUIS
<p>UN CONSEILLER-FORMATEUR, RÉFÉRENT UNIQUE DU PARCOURS</p> 	<p>Chaque personne qui démarre un parcours à BGE engage également une relation avec un conseiller-formateur. En plus des temps de formation, il est joignable par téléphone et par mail, il est le référent unique du parcours et sa maîtrise des différents éléments du parcours permet une plus grande fluidité dans les étapes suivies par la personne.</p>
<p>DES ASSISTANTS</p> 	<p>En cas d'absence ou d'indisponibilité du conseiller-référent, les stagiaires peuvent toujours joindre les assistants, qui les aident à résoudre certains problèmes logistiques (accès à une salle, impression de documents...) et/ou prendre un message. Les assistants peuvent également les conseiller dans leurs démarches administratives (fonds de formation, OPCA...), sociales (aides sociales) ou relationnelles (associations d'entrepreneurs...)</p>
<p>DES SUPPORT PÉDAGOGIQUES</p> 	<p>Tous les parcours sont assortis d'une documentation, édités au format papier pour une plus grande facilité de lecture ou transmises par voie électronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livret stagiaire : pour laisser une trace des séquences pédagogiques et amorcer le travail individuel de chacun - Ressources spécifiques à chaque projet (éléments sur le marché, la réglementation, les données chiffrées...)
<p>DES ESPACES DE TRAVAIL EN PROXIMITÉ</p> 	<p>Les parcours se déroulent sur plusieurs sites :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maison de la création de Nantes ✓ Pépinière d'entreprises de Nantes ✓ Maison de la création à Saint-Nazaire ✓ Pôle création à La Roche sur Yon <p>Les parcours collectifs se déroulent dans des salles de formation adaptée en termes de taille et de connectivité. Les entretiens individuels se déroulent dans des bureaux fermés, garantissant le calme et la confidentialité des échanges.</p>
<p>DES MISES A DISPOSITION D'UN BUREAU INDIVIDUEL</p> 	<p>Sur demande et réservation, le stagiaire peut bénéficier gratuitement d'un bureau équipé et connecté afin de réaliser le travail sur son projet de développement d'entreprise et/ou rencontrer des partenaires, fournisseurs ou clients</p>

ORDINATEURS

Pendant les parcours collectifs, certaines séquences pédagogiques nécessitent de travailler directement sur un ordinateur. Nous mettons à disposition des ordinateurs portables pour ceux qui n'en ont pas.

CONNEXION INTERNET

Tous nos sites permettent l'accès à internet en wifi. Les conseillers-formateurs disposent également d'une connexion Internet pour faciliter la recherche d'information et l'utilisation du bureau virtuel pendant les rendez-vous individuels.

DES MISES EN RELATION AVEC DES PERSONNES OU DES STRUCTURES RESSOURCES

Tout au long de parcours individuels ou collectifs, le conseiller-référent est amené à mettre en relation l'entrepreneur avec des personnes ressources : financeurs associatifs, banques, experts-comptables, avocats, confrères, experts filières, partenaires, SSI, services fiscaux, réseaux de créateurs, services économiques des collectivités locales... La plupart du temps l'environnement du lieu facilite cette mise en relation : les maisons de la création d'entreprise où se retrouvent la plupart de ces acteurs (permanences, interventions ponctuelles...)

ACCES A UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET/OU A DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Suivant le lieu le stagiaire pourra bénéficier d'un centre de documentation et/ou des ressources documentaires. A défaut nous l'aidons dans sa navigation internet pour faciliter sa recherche d'informations

UN BUREAU VIRTUEL

BGE ouvre pour chaque parcours l'accès un bureau virtuel, comprenant plusieurs outils :

- ✓ **Balise®** : base de donnée de 1000 projets réalisés en France, avec les coordonnées des entrepreneurs
- ✓ **BGE PRO**: outil de business plan
- ✓ **BGE Club**: réseau virtuel d'entrepreneurs accompagnés par BGE, géolocalisés et permettant de trouver un futur partenaire ou fournisseur et de bénéficier d'un témoignage d'entrepreneurs

RESTAURATION

Les parcours collectifs incluent souvent des journées entières de formation. Nous offrons aux stagiaires plusieurs possibilités :

- L'accès à la salle de formation ou à un coin détente avec réfrigérateur, four micro-onde, cafetière, évier...
- La possibilité d'aller se restaurer dans des lieux de proximité (information donnée dans le livret d'accueil)

LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION À LA SORTIE DE NOS FORMATIONS



A L'ISSUE D'UN ou PLUSIEURS MODULES
DE LA MALLETTE DU DIRIGEANT

- ✓ **Bilan individuel**
Outils : grille d'auto-positionnement en fin de parcours, avec des indicateurs de progression sur les différents sujets étudiés.

- ✓ **Rendez-vous individuel de débriefe à l'issue du parcours collectif, avec le conseiller-formateur**
Outils : document de synthèse sur les priorités et le plan d'actions

Le cas échéant, poursuite du parcours (voir 5-1 parcours d'accompagnement de BGE Atlantique Vendée)

6 mois après la formation

- ✓ BGE Atlantique Vendée rappelle systématiquement les entrepreneurs 6 mois après la formation afin d'analyser la pertinence de la formation sur :
 - Le projet de développement de l'entreprise
 - L'évolution des compétences de l'entrepreneur
 - l'intérêt de poursuivre un parcours d'accompagnement